



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1240

20 mai 2016

- **5 morts suite à une attaque armée contre un commissariat au Sud d'Haïti**
- **Le CEP maintient la date du 31 mai 2016 pour la publication du calendrier électoral**
- **L'ONU souhaite une commission de vérification «apolitique et transparente»**
- **Environnement: Démasquer le discours dominant véhiculé sur l'exploitation minière, souhaitent des experts**

>> 5 morts suite à une attaque armée contre un commissariat au Sud d'Haïti

Une attaque armée contre un commissariat aux Cayes a fait 5 morts, dont 4 «assaillants» et 1 policier, à l'aube du 16 mai, informe à AlterPresse le porte-parole de la Police nationale d'Haïti, Frantz Lerebours. «Les assaillants, qui ont attaqué le commissariat, ont tué un de nos policiers et blessé grièvement un autre, qui a été transporté d'urgence à l'hôpital de Port-au-Prince, par hélicoptère», précise Lerebours. Au moment de prendre la fuite, 3 assaillants ont trouvé la mort et 3 autres ont été interpellés par la police sur la route menant à la Grande Anse. Un autre d'entre eux a trouvé la mort lors d'échanges de tirs avec la police. Un chef du commissariat de police a reçu une balle à l'épaule, alors que 5 des agents ont été battus par les agresseurs, avant de tenter de prendre la fuite avec des armes volées. Cette attaque serait l'œuvre de militaires démobilisés, selon la version communiquée par les correspondants locaux. La Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH) condamne l'attaque dans un communiqué. Elle salue le professionnalisme de la Police nationale pour restaurer le calme et arrêter les personnes responsables de cette attaque meurtrière. Dans la soirée du 13 mai, la police nationale à Miragoane avait procédé à l'arrestation de 21 personnes à Chalon, localité de Miragoane. Ces personnes étaient retrouvées en possession d'armes, d'uniformes et d'autres matériels militaires. Le 9 mai, des dizaines d'hommes armés, en treillis militaires, ont bloqué l'accès principal du

Ministère de la défense à Pacot (Port-au-Prince). Le Premier Ministre Enx Jean-Charles n'a pas pu entrer dans son bureau. Arrivés à bord d'un autobus et d'un véhicule tout terrain, ces hommes armés revendiquaient faire partie d'un corps du génie, après avoir été formés en Équateur. Ils dénoncent des promesses faites par l'administration de Michel Martelly et d'Evans Paul, mais qui n'ont pas jusque-là été tenues. Comme celle de les placer sur la frontière haïtiano-dominicaine. Entre 2011 et 2016, plusieurs groupes armés portant l'uniforme militaire, ont manifesté en Haïti, réclamant la remise sur pied de l'Armée, démantelée depuis 1995. Ces violences surviennent dans un contexte politique de crise. Le processus électoral initié en 2015, est toujours dans l'impasse. Ces élections controversées étaient rejetées par l'opposition, pendant que le candidat du Parti haïtien tèt kale (au pouvoir à l'époque), Jovenel Moïse, poursuivait sans relâche sa campagne. Une Commission de vérification électorale est actuellement à l'œuvre afin de faire la lumière sur les élections controversées de 2015. Le parlement aura à décider de l'avenir politique du pays d'ici le 14 juin 2016, quand Privert bouclera 120 jours pour l'exécution de l'accord du 6 février 2016, sans avoir pu poursuivre le processus controversé de 2015. De larges secteurs, qui se prononcent en faveur de la vérification électorale, ne souhaitent pas de précipitation dans la publication du calendrier électoral.

>> Le CEP maintient la date du 31 mai 2016 pour la publication du calendrier électoral

La publication du calendrier électoral est toujours maintenue au 31 mai 2016, indépendamment de la disponibilité ou non du rapport de la Commission de vérification électorale, indique la porte-parole du Conseil électoral provisoire (CEP), Nicole Siméon. «Nous ne pouvons pas attendre la fin des travaux

de la Commission de vérification pour continuer à travailler. Le processus électoral a déjà commencé», souligne-t-elle, lors d'une conférence de presse, le 17 mai. Récemment, le parti politique Fusion des sociaux-démocrates a fait valoir la nécessité de maîtriser divers paramètres problématiques, dont

ceux liés aux travaux de la commission de vérification électorale, avant la publication d'un calendrier électorale. Les audiences des cas de contestation ont été reprises pour 13 communes, le 17 mai, au niveau du Bureau du contentieux électorale national (BCEN) pour les municipalités (13 cas) et les législatives (2 cas). Une délégation,

composée du président, du vice-président et de la secrétaire générale de l'organisme électorale en Haïti a observé les élections générales, le 15 mai, en République Dominicaine. Cette délégation a pu apprécier, durant son séjour, les avancées, en matière électorale, faites par la République voisine qui expérimente, désormais, le vote électronique.

>> **L'ONU souhaite une commission de vérification «apolitique et transparente»**

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) souligne la nécessité que la Commission de vérification électorale soit «apolitique et transparente». Les membres du Conseil encouragent la commission, chargée d'évaluer et de vérifier les élections de 2015, à achever ses travaux dans son mandat de 30 jours, suivant une déclaration de presse émise le 13 mai 2016. Le nombre croissant de défis, auxquels fait face Haïti, peut être mieux résolu par une coordination étroite entre un gouvernement démocratiquement élu, la société civile haïtienne et les partenaires internationaux d'Haïti, estiment-ils.

Condamnant toute tentative de déstabilisation ou de manipulation du processus électorale, en particulier par la violence, ils exhortent tous les candidats et leurs partisans, les partis politiques et les autres protagonistes, à renoncer à la violence ou à toute action qui peut perturber davantage le processus électorale et la stabilité politique. Une manifestation de rue, ponctuée de scènes de violences, a été organisée, le 14 mai, par le Parti haïtien tèt kale (PHTK) de l'ancien président Michel Martelly, pour demander la démission du président Jocelerme Privert et la publication, dans un bref délai, d'un calendrier électorale.

>> **Environnement: Démasquer le discours dominant véhiculé sur l'exploitation minière, souhaitent des experts**

Des experts appellent à démasquer le discours dominant, qui présente l'exploitation minière comme une alternative de développement et non comme une menace. L'exploitation minière n'est pas une alternative pour Haïti. Les expériences démontrent qu'elle peut occasionner de graves dégâts, souvent irréversibles, sur l'environnement et la vie de la population, avertit Milton Sanchez, un expert péruvien. La région Cajamarca (Pérou), qui a subi l'exploitation minière pendant 23 ans, est devenue l'une des régions les plus pauvres au Pérou, justifie-t-il. Les objectifs premiers des sociétés transnationales, qui investissent dans l'exploitation minière, consistent à maximiser leurs profits, souligne un chercheur venant de l'Équateur, William Sacher. Par rapport aux expériences observées à ce niveau, les bénéfices tirés de l'exploitation minière sont minimes comparés aux coûts, poursuit-il. L'exploitation minière pose le risque de violation des droits humains et occasionne des dégâts sur l'environnement, avance la responsable de la «Global justice clinic» de la Faculté de droit à New York, dans un rapport publié le 9 mai 2016. La vulnérabilité d'Haïti face aux

catastrophes naturelles, la sécheresse rendraient dangereuse l'exploitation des mines en Haïti, notamment dans le massif du Nord, souligne le rapport. Elle encourage la population haïtienne à s'engager pour défendre ses droits. Le directeur exécutif de la plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA), Camille Chalmers, se dit très inquiet du manque d'informations sur la question minière, en dépit des travaux de plaidoyer réalisés. Chalmers appelle tous les secteurs à prendre conscience de l'impact négatif, que peut avoir l'exploitation minière sur l'environnement, la santé et la disponibilité en eau. Un projet de loi, disponible depuis août 2014 et appuyé par des experts de la banque mondiale, n'établit pas un régime de «royalties» (Ndlr: redevances à verser de manière régulière en échange du droit d'exploitation des ressources du sous-sol), garantissant des bénéfices équitables pour Haïti. Depuis plusieurs années, des inquiétudes sont exprimées face à ce projet de loi, qui placerait les intérêts des compagnies transnationales avant ceux de l'État et de la population en Haïti.

A lire également:

- Aux racines de la corruption en Haïti (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20129>);
- Sur la méthodologie de la commission de vérification et d'évaluation électorale (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20118>);
- La commission de vérification électorale entend analyser 25% des procès-verbaux des scrutins de 2015 (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20120>);
- L'Impdp plaide en faveur d'une amélioration des conditions de vie de la population (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20117>);
- Des organisations souhaitent des efforts pour faciliter la conclusion du processus électorale (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20119>);
- Le Rept plaide en faveur d'un financement public significatif de l'éducation (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20122>).